CGV sur Odoo de BeAI

Conditions Générales de Vente – Produit BEAI

1. Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société **Beone** (ci-après le « Prestataire ») met à disposition de son client (ci-après le « Client ») un service consistant en un connecteur technique (ci-après le « Service ») permettant de faire interagir un numéro de téléphone configuré par le Client avec un modèle d'intelligence artificielle opéré par la société OpenAI.

Le Client reconnaît expressément que le Prestataire agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique (Connecteur) entre le numéro de téléphone du Client et l'IA, sans intervenir dans le fonctionnement interne de l'IA ni dans le contenu des échanges.

Toute utilisation du Service implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Définitions

- **Service** : solution proposée par Beone permettant de relier un numéro de téléphone du Client à un modèle d'IA mis à disposition par OpenAI.
- **Client** : toute personne physique ou morale souscriptrice du Service.
- **Données** : toutes données, contenus ou informations, y compris les données à caractère personnel, transmises, traitées ou générées via le Service.
- **Connecteur** : interface technique, API ou module développé et exploité par Beone permettant l'acheminement des flux téléphoniques vers l'IA.
- **IA / Modèle IA** : service d'intelligence artificielle fourni par OpenAI.
- **Usage autorisé** : utilisation du Service conforme aux présentes CGV, à la législation applicable et aux conditions d'OpenAI.

3. Objet

Le Prestataire met à disposition du Client le Connecteur lui permettant de relier un numéro de téléphone à l'IA d'OpenAI.

Le Client bénéficie d'un droit d'usage non exclusif, personnel et non transférable du Service, pour la durée convenue contractuellement.

Le Prestataire ne fournit pas l'IA elle-même, n'en contrôle pas les algorithmes, ne garantit pas son fonctionnement, et n'exerce aucun contrôle sur le contenu des échanges ou des réponses générées.

4. Responsabilités du Client

4.1

Le Client est seul responsable des Données qu'il transmet ou traite via le Service. Il garantit disposer de tous les droits, autorisations et bases légales nécessaires, et s'engage à respecter l'ensemble de la législation applicable, notamment le RGPD, la réglementation relative à l'IA et la législation en matière de télécommunications.

4.2

Le Client est seul responsable de l'utilisation du numéro de téléphone relié à l'IA et s'assure que cette utilisation est conforme aux lois et règlements en vigueur dans sa juridiction.

4.3

Le Client est responsable de la configuration, du paramétrage, de la supervision et de l'évaluation du Service dans son environnement opérationnel. Il assume l'entière responsabilité des conséquences liées aux réponses générées par l'IA, y compris en cas d'erreur, d'inexactitude ou de comportement inadapté.

5. Limitation de responsabilité du Prestataire

5.1

Le Service est fourni « tel quel » et « selon disponibilité ». Le Prestataire ne garantit ni l'absence d'erreurs, ni la continuité, ni l'adéquation du Service à un usage spécifique.

5.2

Le Prestataire décline toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, notamment pertes financières, perte de données, interruption d'activité ou atteinte à l'image, résultant :

- du fonctionnement ou des réponses de l'IA,
- d'une interruption ou d'un incident technique (y compris chez OpenAI ou un opérateur télécom),
- de décisions prises sur la base des résultats du Service,
- du non-respect par le Client de la législation applicable.

5.3

Le Prestataire n'est en aucun cas responsable du contenu, de la conformité, de la pertinence ou de l'éthique des réponses générées par l'IA.

5.4

En tout état de cause, la responsabilité totale du Prestataire est limitée au montant des sommes effectivement perçues au titre du Service au cours des douze (12) mois précédant le fait générateur, sans jamais excéder le montant total du contrat.

6. Protection des données & flux vers l'IA

6.1. Rôles des parties

Le Client agit en qualité de responsable du traitement au sens du RGPD. Beone agit en qualité de sous-traitant pour les données transitant par le Connecteur.

Le Client accepte que les Données soient transmises à OpenAI et traitées conformément aux conditions et politiques propres à OpenAI.

6.2. Accord de sous-traitance

Conformément à l'article 28 du RGPD, Beone s'engage à :

Ne traiter les données personnelles que sur instructions documentées du Client ;

Garantir la confidentialité des données ;

Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées ;

Ne pas recourir à un sous-traitant ultérieur sans autorisation préalable du Client, étant entendu que le Client autorise d'ores et déjà expressément le recours à OpenAI en qualité de sous-traitant ultérieur pour les besoins du Service ;

Restituer ou supprimer les données à l'issue du service ;

Fournir au Client toute information nécessaire pour démontrer le respect de ses obligations.

6.3. Transfert vers OpenAI et hors UE

Le Client accepte que les données soient transmises à OpenAI, dont les serveurs sont situés hors de l'Union Européenne. Ce transfert s'effectue sur la base des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne. Le Client reconnait avoir pris connaissance de la politique de confidentialité d'OpenAI et en accepte les conditions. Beone n'est pas responsable des évolutions de cette politique.Le Prestataire n'est pas responsable des politiques de confidentialité d'OpenAI ni de leurs évolutions.

6.4. Obligations du Client

Le Client garantit avoir informé les personnes concernées aux article 13 et 14 du RGPD, et avoir obtenu les consentements requis le cas échéant. Il s'interdit de transmettre les données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD (données de santé, données bancaires, convictions religieuses, etc.) sauf base légale expresse et notification préalable écrite à Beone.

6.5. Sécurité des accès

Commenté [FS1]: J'ai rejeté une suppression qui effaçait l'intégralité de cet article. L'accord de sous-traitance (art. 28 RGPD) est obligatoire dès lors que Beone traite des données pour le compte du Client, même en tnat que simple «connecteur».

Commenté [FS2]: Ajout : les CGV s'engageaient à ne recourir à aucun sous-traitant sans autorisation, alors que le Service transmet par nature les données à OpenAI. Cette autorisation préalable (art. 28(2) RGPD) lève la contradiction.

Le Client est responsable de la sécurité de ses accès et identifiants.

7. Utilisation acceptable & conformité

Le Client s'engage à ne pas utiliser le Service à des fins illicites, frauduleuses, contraires à l'ordre public ou susceptibles d'engager la responsabilité du Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou résilier le Service sans préavis en cas d'usage non conforme.

8. Disponibilité et maintenance

Le Prestataire met en œuvre des moyens raisonnables pour assurer l'accès au Service, sans garantie de disponibilité minimale.

Les interruptions, maintenances ou indisponibilités, quelle qu'en soit la cause, n'ouvrent droit à aucune indemnisation.

9. Tarifs, paiements et crédits

9.1

Le Service est facturé selon les modalités convenues (abonnement, crédits/tokens, etc.).

9.2

Aucun remboursement ou compensation n'est dû en cas d'interruption du Service.

9.3

En cas de retard de paiement, le Prestataire peut suspendre le Service.

9.4

Le Client doit maintenir un solde créditeur sur son interface BEAI.

En cas de solde nul, le Service est automatiquement suspendu.

Toute recharge se fait sur demande, pour un montant minimum de **100 €**.

Pour les montants supérieurs à **250 €**, le crédit est ajouté après réception effective des fonds sur le compte de Beone.

10. Durée – Résiliation

Le contrat prend effet à l'acceptation des CGV et reste valable pour la durée convenue.

Chaque partie peut résilier selon les modalités prévues, sans droit à indemnité.

À la résiliation, l'accès au Service est supprimé sans obligation de restitution ou de conservation des Données.

11. Propriété intellectuelle

Tous les droits relatifs au Connecteur, à la plateforme et à la documentation restent la propriété exclusive du Prestataire.

Toute reproduction, modification, décompilation ou tentative d'ingénierie inverse est strictement interdite.

12. Confidentialité

Les Parties s'engagent à conserver confidentielles toutes informations échangées dans le cadre du Service.

13. Force majeure

Aucune partie ne pourra être tenue responsable en cas de force majeure, incluant notamment les défaillances d'OpenAI, des réseaux télécoms ou des infrastructures Internet.

14. Données personnelles & RGPD

Le Client agit en qualité de responsable de traitement.

Le Prestataire agit, le cas échéant, en qualité de sous-traitant.

Le Client garantit le respect de toutes ses obligations RGPD.

15. Dispositions diverses

- **Droit applicable** : droit belge
- **Juridiction compétente** : tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Hainaut, division de Charleroi, conformément aux Conditions Générales de Beone.
- **Nullité partielle** : la nullité d'une clause n'affecte pas les autres ; les parties substitueront à la clause nulle une clause valable d'effet économique équivalent.
- **Cession** : interdite sans accord écrit préalable de Beone.
- **Modification des CGV** : toute modification est notifiée au Client ; à défaut de contestation dans un délai de **10 jours calendrier,** les nouvelles CGV sont réputées acceptées de manière irrévocable. Si les modifications sont substantiellement défavorables au Client, celui-ci peut résilier le contrat sans frais dans ce même délai.
- **Conditions générales de Beone** : le présent Service est également soumis aux Conditions Générales de Beone, disponibles sur son site internet, lesquelles s'appliquent de manière complémentaire aux présentes CGV.

Article 16. Conformité à l'IA Act

Le Service fait appel à un système d'intelligence artificielle fourni par un tiers (OpenAI). Le Client est informé qu'il peut, selon son usage, être qualifié de « déployeur » au sens du

Règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle. En cette qualité, il lui appartient de vérifier que l'usage qu'il fait du Service est conforme aux exigences applicables à sa catégorie de risque, notamment en matière de transparence vis-à-vis des utilisateurs finaux. Beone n'assume aucune responsabilité quant à la qualification du système IA ni quant aux obligations de conformité qui incomberaient au Client en sa qualité de déployeur.

Commenté [SE3]: Nous avons ajouté cet article afin de respecter le règlement de l'UE sur l'IA de 2024.